



Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 029-212901615-20231218-DCM2023_5_12-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 20
Présents : 17
Votants : 20

N° 2023-5-12

L'an deux mil vingt-trois, Le dix-huit décembre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2023

Monsieur Mikael SIMON est nommé secrétaire de séance

Présents : DEL NERO David, BERTHOLOM Cyril, CASELLINO Mona, HERFAUT Denis, MARTIN Corinne, ARZUR Yvon, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie, LE BOSSER Olivia, CARLIER Morgane, MILIN Claudine, CARIOU Philippe, GOURVES Muriel

Procurations : Laurent FRANCHETEAU à Christian ROUÉ, Karine CORNIC à Claudine MILIN, Marie-Hélène KERNEVEZ à Mona CASELLINO

Objet : Attribution d'une subvention « spectacle de Noël » 2023 à l'école élémentaire de Pleuven

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention de 7 € par enfant scolarisé à Pleuven pour financer le spectacle de Noël 2023 de l'école élémentaire de Pleuven.

Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs**

- **Décide de verser une subvention à l'école élémentaire de Pleuven correspondant à 7 € par enfant scolarisé pour financer les projets de Noël.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
David DEL NERO

